

L'an deux mil vingt-six, le lundi 2 février à 14h00, le Conseil Municipal de SAINT-HERBLAIN, dûment convoqué le mardi 27 janvier, s'est réuni en session ordinaire, Salle du Conseil, à la Mairie de Saint-Herblain, sous la présidence de Monsieur Bertrand AFFILÉ, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bertrand AFFILÉ, Marcel COTTIN, Farida REBOUH, Christian TALLIO, Eric COUVEZ, Marine DUMÉRIL, Driss SAÏD, Myriam GANDOLPHE, Jérôme SULIM, Hélène CRENN, Jocelyn GENDEK, Baghdadi ZAMOUM, Nelly LEJEUSNE, Jean-Pierre FROMONTEIL, Liliane NGENDAHAYO, Evelyne ROHO, Alain CHAUVET, Jean-Benjamin ZANG, Joao DE OLIVEIRA, Françoise DELABY, Jocelyn BUREAU, Yann MAREAU-CAREL, Léa MARIÉ, Nadine PIERRE, Christine NOBLET, Jean-François TALLIO, Simon BRUNEAU, Vincent OTEKPO, Primaël PETIT, Amélie GERMAIN, Matthieu ANNEREAU, Alexandra JACQUET, Bernard FLOC'H, Catherine MANZANARÈS, Sébastien ALIX, Jocelyn GILLET

EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION : Guylaine YHARRASSARRY pouvoir à Marcel COTTIN, Sarah TENDRON pouvoir à Driss SAÏD, Virginie GRENIER pouvoir à Hélène CRENN, Mohamed HARIZ pouvoir à Jocelyn GENDEK, Laurent FOUILLOUX pouvoir à Léa MARIÉ

ABSENTS : Newroz CALHAN, Éric BAINVEL

QUORUM : 22

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Christine NOBLET

DÉLIBÉRATION : 2026-011

OBJET : TABLEAU DES EMPLOIS

DÉLIBÉRATION : 2026-011  
SERVICE : DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

OBJET : TABLEAU DES EMPLOIS

RAPPORTEUR : Driss SAÏD

**ACTUALISATION DU TABLEAU DES EMPLOIS**

**1 Créations de postes dans le cadre de l'adaptation des services aux besoins de la collectivité**

Date effective de création au 15 février 2026

Direction	Fonction	Quotité	Cadre d'emplois de référence
Direction générale	Conseiller Technique	35/35 <sup>ème</sup>	Attaché
	Directeur général adjoint	35/35 <sup>ème</sup>	Attaché ou Administrateur ou ingénieur
DRH	Agent en PPR	35/35 <sup>ème</sup>	Auxiliaire de puériculture
DRS	Responsable portefeuille projets et applications	35/35 <sup>ème</sup>	Ingénieur ou technicien
Patrimoine	Responsables du pôle gestion véhicules et matériels roulants	35/35 <sup>ème</sup>	Rédacteur ou technicien
Education	2 ATSEM	35/35 <sup>ème</sup>	ATSEM
DAC	Directeur	35/35 <sup>ème</sup>	Attaché
DAC	Chargé de médiation culturelle et de suivi de projets	35/35 <sup>ème</sup>	Animateur ou Assistant de conservation du patrimoine
DJSAS	ETAPS	35/35 <sup>ème</sup>	ETAPS
DJSAS	Agent des équipements sportifs	35/35 <sup>ème</sup>	Adjoint technique

Les agents seront recrutés par la voie statutaire, conformément aux décrets particuliers régissant les cadres d'emploi concernés ; ils peuvent le cas échéant, être recrutés par la voie contractuelle en

application des dispositions des articles L. 332-8-1° et L. 332-8-2° du code général de la fonction publique :

- lorsque la nature des fonctions ou les besoins du service le justifient,
- lorsqu'il n'existe pas de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

## **2 Suppressions de postes dans le cadre de l'adaptation des services aux besoins de la collectivité**

Les suppressions suivantes auront comme date d'effet l'issue du contrat d'un an des agents actuellement en poste.

<b>Services</b>	<b>Fonctions</b>	<b>Quotités</b>	<b>Cadres d'emplois de référence</b>
DJSAS	ETAPS	35/35 <sup>ème</sup>	ETAPS
DJSAS	Agent des équipements sportifs	35/35 <sup>ème</sup>	Adjoint technique
DAC	Chargé de médiation culturelle et de suivi de projets	35/35 <sup>ème</sup>	Assistant de conservation du patrimoine

## **3 Suppressions de postes à la suite de la promotion interne 2024**

Ces postes seront supprimés à la date de titularisation des agents concernés

<b>Direction</b>	<b>Fonction</b>	<b>Quotité</b>	<b>Cadre d'emplois de référence/</b>
DADU	Chef de projet foncier	35/35 <sup>ème</sup>	Rédacteur
DJSAS	Responsable du pôle CSC Grand B	35/35 <sup>ème</sup>	Animateur
EDUCATION	Chargé de mission restauration	35/35 <sup>ème</sup>	Technicien
DRH	Responsable du pôle recrutements	35/35 <sup>ème</sup>	Adjoint administratif
PATRIMOINE	Assistant immobilier	35/35 <sup>ème</sup>	Adjoint administratif
DNPE	Chargé de coordination Savèze	35/35 <sup>ème</sup>	Adjoint technique
EDUCATION	Responsable de l'unité entretien restauration	35/35 <sup>ème</sup>	Adjoint technique
EDUCATION	Référent entretien	35/35 <sup>ème</sup>	Adjoint technique

Vu les avis émis par le comité social territorial en sa séance du 21 janvier 2026

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de procéder aux créations et à la suppression des postes susvisés,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué aux ressources humaines, à la prospective, à l'évaluation des politiques publiques, à procéder aux recrutements et nominations sur emplois permanents,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué aux ressources humaines, à la prospective, à l'évaluation des politiques publiques, à prendre toute disposition relative à l'application de ces décisions au personnel concerné.

Les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 012.

**Le Conseil, après délibéré, adopte la présente délibération à la majorité selon les votes suivants :**

**35 voix POUR**

**6 ABSTENTIONS**

Saint-Herblain le : 02/02/2026

La secrétaire de séance

Le Maire

Christine NOBLET

Bertrand AFFILÉ

Transmise en Préfecture le : le 5 février 2026

Publiée sur le site de la commune de Saint-Herblain le : le 5 février 2026